

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du mardi 8 mars 2016

RPI de Graye - Banville - Sainte Croix

Présents :

Enseignants : Mmes Lemiègre, Lemarquand, Nobis, Renauld & MM Culleron & Salaün

Mairie de Banville : Mme Baca & M. Ruelle

Mairie de Graye : M. Lachèvre & M. Thiberge

Mairie de Sainte Croix : M. Ferdy

Représentants des parents d'élèves : Mmes Boscher, Duchesne, Fauchot, Linqué, Michel, Roberts, Savarit & M. Uteza

Excusés : Mme Berthelot-Bacot (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme Pouchin (mairie de Banville), M. Gerlet (mairie de Sainte Croix) & Mme Devos (mairie de Sainte Croix)

Absente : Mme Tack (mairie de Graye)

Temps de réunion prévu : 2h
Présentation des nouveaux locaux

Projets et sorties pédagogiques

⇒ Sorties de fin d'année :

Maternelle : **Projet sur les animaux**

Vallée de la Seulles	mai-juin	3 animations gratuites
Musée de Caen	11 mars	financement : Coopérative
Zoo de Champrepus	21 juin	financement : APE (≈ 1500 €)

Elémentaire : **Mont Saint Michel** 30 et 31 mai du CP au CM2 : 83 élèves

Alligator Bay pour les CP & CE1, pendant que les CE2, CM1 et CM2 traversent la Baie (guide)

Mont Saint Michel : visite du village et de l'Abbaye – Nuit + 3 repas au CRN de Granville – 2 Bus

Total de 7830 € + visite du Mont + journée du mardi

financement : APE (≈ 5000 €) + Coop (≈ 1500 €) + familles (15 €)

Plusieurs conseils et propositions sont offerts aux enseignants : le Pointe du Roc, la Vieille ville (Granville), le Jardin Dior, une randonnée sur le Chemin des Douaniers (Cabane Vauban), Avranches,... Ces derniers informeront les parents concernés au plus vite.

La mairie de Graye informe le Conseil qu'elle propose, quelques jours avant, une sortie familiale à Alligator Bay...

Les membres de ces structures regrettent de ne pas avoir échangé à ce sujet plus tôt.

⇒ Course associative :

Merci à la mairie de Sainte Croix pour les chouquettes !

Somme recueillie : environ 800 €

⇒ Bilan coopérative :

Cotisations des familles : 1330 € (9,60 € par enfant) un peu plus que l'an dernier

Subvention APE pour l'école : 1380 € (10 € par enfant, comme l'an dernier)

⇒ Anciens élèves (19) :

aucun avertissement, 1 encouragement, 7 félicitations

⇒ Site Internet de l'école :

Diffusion de l'adresse du site aux parents

Les parents proposent que ce site permette aux parents de visionner les menus de la cantine, le tableau des APS,

de contacter l'APE,...

Les enseignants expliquent que l'objectif de ce site, en ce qui concerne la vie des classes, est de communiquer avec les familles, sans pour autant entrer dans la surenchère. Chaque professeur utilisera cet outil comme il lui convient.

⇒ Conseil des Délégués :

Compte-rendu de la réunion de cet après-midi :

- Rappel des règlements, des règles de respect, de sécurité, d'hygiène, de vie en collectivité,...
- Rappel du rôle de modèle et d'exemple des grands sur les petits.
- Elèves perturbateurs : tuteur plus âgé à attribuer à chacun
- Problèmes avec le bus de remplacement...

Ajustements et petits travaux demandés par les élèves de Graye :

à Graye :

- repasser sur les tracés du terrain,
- préparer le jardin,
- fixer des miroirs dans les toilettes

à Banville, sur le temps de cantine, notamment :

- acheter des jeux pour les grands,
- laisser les enfants accéder à la 2^{ème} partie de la cour (même seulement le bitume),
- y tracer un terrain,
- fixer les tableaux promis au mur,
- autoriser les élèves à rester dehors même s'il pleut un peu,
- réparer les lumières des toilettes,
- installer une petite cloison pour protéger le 2^{ème} urinoir,
- vérifier qu'il y a du papier toilette

Les parents s'étonnent que les élèves doivent utiliser un torchon dans les toilettes de Banville. Ils demandent que celui-ci disparaisse et que les papiers toilette et absorbant soient vérifiés chaque jour.

⇒ Absentéisme

Beaucoup d'absences pour loisirs ou vacances prises sur le temps scolaire. Un mot a été distribué pour le rappel des règles et du respect du travail de l'élève, de la classe et de l'enseignant.

⇒ Année scolaire 2016-2017 :

Prévision des effectifs : 131 élèves attendus

23 CM2	18 GS
21 CM1	18 MS
11 CE2	8 PS
11 CE1	Maternelle : 44 élèves
21 CP	

Elémentaire : 87 élèves

Les membres du bureau s'interrogent sur le petit nombre de PS annoncé et sur les nouveaux arrivants (chaque commune connaît de nombreuses constructions).

La mairie de Graye a proposé de faire une opération "portes ouvertes" pour inciter les nouveaux arrivants à réfléchir quand à l'inscription éventuelle de leur(s) enfant(s) au RPI. Cette proposition n'a pas recueilli l'assentiment du Conseil d'Ecole.

Les enseignants accueillent tous les ans les parents qui souhaitent visiter l'école avant la rentrée. Ils les encouragent également à venir participer à la kermesse, en fin d'année.

Toute demande de dérogation sera refusée.

⇒ Quelques dates :

- sam 12 mars : Repas dansant
- dim 24 avr : Carnaval
- sam 11 juin : Kermesse à Banville à partir de 10h

⇒ Questions des parents :

* Depuis son ouverture, soit 3 ans, la 6^{ème} classe a connu 4 enseignants différents (1^{ère} année : ouverture en septembre, 2^{ème} année : poste réservé PES, 3^{ème} année : poste réservé PES à mi-temps). Ce poste pourrait-il être aloué à un enseignant à titre définitif, afin d'éviter les roulements, pour le bien de l'école ? (La question sera posée par la directrice à Mme Berthelot-Bacot)

Les questions ci-dessous seront transmises à Mme Pouchin, présidente du Syndicat Scolaire.

* La journée des élèves est très lourde, ils doivent rester longtemps calmes, assis, concentrés en classe ; peut-on être un peu plus souple sur les temps périscolaires ? Peut-on, notamment, autoriser les petits à garder leur doudou à la garderie, le matin ?

* Comment est gérée la surveillance de récréation, depuis l'absence de Françoise ? Une clôture, en continuité du bâtiment, permettrait de faciliter la surveillance (beaucoup d'élèves, espace étroit, différences d'âges importantes).

* Les élèves qui posent problème au cours des APS sont envoyés dans le groupe de Karina, qui contient déjà des enfants agités. Pourquoi ne sont-ils pas renvoyés des APS, comme c'était prévu ?
M. Thiberge s'étonne que cette décision, prise en début d'année, ne soit pas appliquée. Il n'a eu connaissance d'aucun incident. M. Culleron (également intervenant en APS) explique que certains élèves perturbent les groupes mais que ces informations ne sont pas relayées.

* Le Syndicat pourrait-il faire preuve de plus de souplesse quant au service du bus ? La gestion de l'école le mercredi matin est compliquée pour les familles, et l'exemple de cette élève de PS qui ne va pas à l'école le mercredi matin parce qu'elle n'a pas le droit de prendre le bus pour rejoindre la commune d'habitation de sa nourrice, choque.

Nouveaux programmes

Maternelle :

Mise en place cette année. Ecole bienveillante. Principaux changements : cahier de progrès au lieu du livret standard (on présente toutes les compétences que l'élève doit acquérir. Il les valide au fur et à mesure de ses progrès) ; il n'y a plus de « Non Acquis ».

Elémentaire :

Changement des Cycles :

- jusqu'à présent : Cycle 2 = CP & CE1

Cycle 3 = CE2, CM1 & CM2

- désormais : Cycle 2 = CP, CE1 & CE2

Cycle 3 = CM1, CM2 & 6^{ème}

Mise en place l'an prochain. Création de lien avec le collège et programmations à revoir.

Sécurité (Plan Vigipirate, PPMS & DUER)

⇒ Plan Vigipirate

Reconduit.

A Graye, portillon fermé : passage par la classe du bas (retards également).

A Banville, pas de changement.

⇒ Exercices incendie (à Graye le 8 et à Banville le 17 décembre)

Problème(s) rencontré(s) à Graye : Signal sonore pas ou peu entendu, notamment par les classes situées de l'autre côté de la cour de récréation (vieux bâtiment aux murs épais, et bruit de classe couvrant le signal).

Problème(s) rencontré(s) à Banville : aucun

⇒ Exercice de confinement (à Graye et à Banville le 9 décembre)

Problèmes rencontrés : Communication chronophage entre les 5 cellules (4 à Graye, puis 1 à

Banville), notamment avec Banville, (dysfonctionnement du téléphone fixe et non réception des téléphones portables personnels).

PPMS à établir sur le temps périscolaire et avec le nouveau bureau de direction, nouvelle cellule.

La solution des Talkies-walkies sur base avec batterie est proposée aux mairies.

⇒ DUER :

Il est rappelé aux mairies les actions à engager pour résoudre les problèmes identifiés dans la mise en place des DUER. Documents transmis aux maires en fin de réunion.

A Banville :

Problèmes identifiés	Actions à engager	Urgence et délai
<i>Risques liés aux bâtiments et aux installations</i>		
L'absence des copies, au directeur, du Procès Verbal de la Commission de Sécurité et des rapports des vérifications techniques	Contrôler les locaux (classes, cantine, garderie,...) si besoin et transmettre les copies à la directrice.	A faire dans le trimestre ➤ avant le 5 juillet 2016
<i>Risques liés aux activités</i>		
L'absence d'un registre de contrôle relatif aux aires de jeux	Contrôler l'aire de jeux et mettre en place un registre. Transmettre ensuite ces données au directeur.	A faire dans le trimestre ➤ avant le 5 juillet 2016
L'absence de place de stationnement pour handicapés	Délimiter une ou plusieurs places handicapés.	A faire dans le trimestre ➤ avant le 5 juillet 2016

Travaux effectués et projetés

⇒ A Banville :

- Changer le tapis de protection des jeux de cour

⇒ A Graye :

Magnifique bureau et salle des maîtres !!!!

- Installer un nouveau tableau d'affichage.

- Résoudre les problèmes du téléphone, maintenant basé dans la classe de M. Culleron : ce dernier est souvent dérangé dans la journée ; la base est trop loin pour permettre une communication depuis la classe de Mme Nobis, par exemple. D'autre part, depuis ce Conseil d'Ecole, un exercice de la chaîne d'alerte de l'Inspection a été lancé et M. Culleron était en théâtre à la Ruche. Aucun enseignant de l'école n'a pu donc répondre.

A projeter en lien avec le PPMS :

- Installer des interphones dans les 4 classes et dans le nouveau bureau pour le déclenchement de l'alerte et la communication qui suit
- Installer des systèmes de déclenchement de l'alerte incendie dans les anciennes classes, qui communiqueraient avec celui du bâtiment neuf et du bureau

Le prochain Conseil d'Ecole aura lieu mardi 14 juin à 18h, à Graye.

Fin de la réunion à 20h10.